



Conseil de l'Union européenne

PRESSE
FR

NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 10 mai 2021

Conseil des affaires générales

Mardi 11 mai, Bruxelles

Présidente: Ana Paula Zacarias, secrétaire d'État portugaise aux affaires européennes

La session débutera à 10 heures.

Le Conseil préparera la réunion extraordinaire du Conseil européen du 24-25 mai 2021. Les ministres s'attacheront également à faire le point sur la coordination au niveau de l'UE face à la pandémie de COVID-19 et sur la conférence sur l'avenir de l'Europe. Sous le point "Divers", le Conseil recevra des informations sur des questions liées à l'élargissement et au processus de stabilisation et d'association et sur les relations entre l'UE et la Suisse.

Une conférence de presse de la présidence aura lieu à l'issue de la session.

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires générales, 11 mai 2020](#)

[Conférence de presse par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Conseil européen extraordinaire du 24-25 mai 2021

Le Conseil préparera la réunion extraordinaire du Conseil européen du 24-25 mai 2021.

Les dirigeants de l'UE se réuniront à Bruxelles afin de coordonner la réaction de l'UE face à la COVID-19 et de débattre de l'évolution récente de la situation.

Les chefs d'État ou de gouvernement axeront également leurs travaux sur le changement climatique, dans le prolongement des conclusions du Conseil européen de décembre 2020.

Enfin, les dirigeants de l'UE se pencheront sur les relations extérieures, en tenant un débat stratégique sur la Russie. Dans leur déclaration du 25 mars, les membres du Conseil européen ont indiqué qu'un débat stratégique aurait lieu "lors d'une prochaine réunion du Conseil européen".

[Conseil européen extraordinaire, 24-25 mai 2021](#)

[Ordre du jour provisoire](#)

COVID-19 - coordination au niveau de l'UE

Le Conseil fera le point sur la coordination au niveau de l'UE face à la pandémie de COVID-19, en mettant l'accent sur la campagne de vaccination, les travaux en cours sur les certificats verts numériques, la situation épidémiologique et les restrictions de déplacement.

Le 3 mai, le Conseil, le Parlement européen et la Commission ont tenu un premier trilogue sur le certificat vert numérique, destiné à faciliter la libre circulation, en vue de mener à bien les négociations en juin.

Les travaux techniques en cours sur les certificats numériques interopérables liés à la COVID-19 s'inscrivent dans les préparatifs menés en vue d'une approche commune pour la future levée progressive des restrictions. Des travaux sont également en cours sur la révision de la recommandation du Conseil concernant les déplacements en provenance de pays tiers.

[COVID-19: le Conseil arrête son mandat de négociation relatif au certificat vert numérique](#)

[Communiqué de presse de la présidence sur la solidarité vaccinale](#)

[COVID-19: recherche et vaccins](#)

[Vidéoconférence des membres du Conseil européen, 25 mars 2021](#)

[Pandémie de coronavirus COVID-19: la réaction de l'UE](#)

[COVID-19: déplacements et transports - Le Conseil met à jour les recommandations sur les mesures relatives aux déplacements dans le contexte de la COVID-19 \(informations générales\)](#)

[La Commission propose d'assouplir les restrictions des déplacements non essentiels vers l'UE \(communiqué de presse\)](#)

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Les ministres des affaires européennes recevront des informations de la présidence sur l'état de la situation en ce qui concerne la conférence sur l'avenir de l'Europe, à la suite de l'évènement inaugural officiel qui s'est déroulé le 9 mai à Strasbourg.

Juste avant la tenue de cet évènement officiel, le conseil exécutif de la conférence s'est réuni pour la quatrième fois afin d'examiner et d'approuver le dernier chapitre du règlement intérieur de la conférence, consacré à l'assemblée plénière de la conférence et à l'approbation d'un calendrier des événements. Cela a permis de mettre la dernière main au règlement intérieur, le conseil ayant, le 22 avril dernier, donné son vert aux deux autres sections du règlement intérieur de la conférence, portant notamment sur la participation des citoyens et les méthodes de travail du conseil. À cette occasion, le conseil a également été informé des modalités pratiques relatives à l'organisation des panels de citoyens européens.

Le 19 avril, la plateforme numérique de la conférence sur l'avenir de l'Europe a été lancée, ce qui a permis d'entamer le dialogue avec les citoyens de toute l'Europe. Un certain nombre d'idées et d'événements ont déjà été publiés sur la plateforme.

La conférence sur l'avenir de l'Europe vise à associer les citoyens à un large débat sur ce que sera l'avenir de l'Europe au cours des dix prochaines années et au-delà, compte tenu notamment de la pandémie de COVID-19.

Le 10 mars, le Conseil, le Parlement européen et la Commission ont signé une déclaration commune qui définit les objectifs, la structure, le champ et le calendrier de la conférence.

[Conférence sur l'avenir de l'Europe: lancement de la plateforme des citoyens le 19 avril](#)

[La conférence sur l'avenir de l'Europe obtient le feu vert du Conseil](#)

[Déclaration commune](#)

[Conférence sur l'avenir de l'Europe - position révisée du Conseil \(3 février 2021\)](#)

[Conférence sur l'avenir de l'Europe - position du Conseil \(24 juin 2020\)](#)

Divers

Les ministres feront le point sur l'élargissement et le processus de stabilisation et d'association et sur les relations entre l'UE et la Suisse.